

**« PEUT-ON ÊTRE ANARCHISTE
ET FRANC-MAÇON ? »**

*Recueil d'articles « pour et contre » la Franc-Maçonnerie
publiés dans L'Insurgé (1925-26) et l'anarchie (1905-1914)*

Table des matières

PEUT-ON ÊTRE ANARCHISTE ET FRANC-MAÇON ?	5
PEUT-ON ÊTRE ANARCHISTE ET FRANC-MAÇON ? [2]	7
F. M. ET ANARCHIE	9
POUR OU CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE	13
OUI ! DISCUTONS EN...	15
L'ANARCHIE ET LE MAÇONNISME	17
ENTRETIENS ANARCHISTES	19
TRIANGLE ET SYNDICALISME	22
ANARCHISME ET FRANC-MAÇONNERIE	24
LA CLIQUE MAÇONNIQUE	26
A BAS LA FRANC-MAÇONNERIE !	28
LES JÉSUITES ROUGES	33

PEUT-ON ÊTRE ANARCHISTE ET FRANC-MAÇON ?

Je pose la question aux camarades de *l'Insurgé* qui ont l'habitude de manger du « franc-maçon ».

En attendant un débat oratoire sur ce sujet, je serais curieux de savoir exactement tous les griefs des anarchistes de ce journal contre la Franc-Maçonnerie.

Je serais le premier à approuver celui qui, anarchiste ou non, dirait : tel ou tel franc-maçon est un arriviste ou un prêtre en veston mais il n'est pas juste ni courtois pour les lecteurs de ce journal d'accuser d'hypocrisie ou d'arrivisme les franc-maçons parce que leurs méthodes diffèrent des vôtres. Si ces méthodes sont honnêtes et inoffensives pour la classe ouvrière, il faudrait être bien sûr de ne pas se tromper pour critiquer la méthode du voisin ; et qui est sûr d'être dans la vérité absolue ?

Chacun lutte dans la vie suivant sa force et son tempérament ; si les franc-maçons ont l'air de se cacher cela, dit-on, indiquent qu'ils n'osent pas ou ne veulent pas avoir le courage de leurs opinions. On pourrait adresser le même reproche alors aux terroristes qui n'ont pas l'habitude de crier sur les toits ce qu'ils pensent avant d'agir.

Quant à l'arrivisme c'est une maladie épidémique qui ravage toutes les organisations humaines, il faudrait donc pour qu'il n'y en ait pas trace dans la Franc-Maçonnerie que celle-ci soit composée de surhommes, ce qui n'a jamais été prétendu, je pense.

Il paraît que parmi les francs-maçons il y a beaucoup de riches mais il paraît aussi qu'il y existe une réelle solidarité. J'ai entendu dire qu'il y avait des anarchistes riches et de très pauvres dont la solidarité n'en est pas moins évidente en certains cas et je ne vois là qu'une similitude.

N'étant pas orateur, je répondrai très volontiers dans *l'Insurgé* à tous les camarades qui considèrent la Franc-Maçonnerie en

ennemie afin de savoir si possible la valeur de nos arguments réciproques.

La recherche de la Vérité n'est-elle pas œuvre éminemment révolutionnaire.

VÉRITAS.

L'Insurgé - Première Année - N° 28 - Samedi 14 Novembre 1925

PEUT-ON ÊTRE ANARCHISTE ET FRANC-MAÇON ? [2]

Très intéressé d'avance à tout ce qui pourra s'écrire sur ce sujet, je tiens à préciser les griefs que j'ai fait à certains franc-maçons dont je ne crois pas devoir citer les noms, ni les taxer d'arrivisme.

J'ai fréquenté des individus dont il était impossible de connaître l'opinion propre sur aucun sujet ; qui acquiesçaient presque toujours à l'opinion qu'on leur soumettait ou gardaient le silence.

Ces compagnons de misère étaient généralement plus empressés à combattre les revendications d'amélioration de vie de leurs semblables qu'à combattre le patronat, mais ne renonçaient jamais à jouir des améliorations obtenues.

En tous cas, jamais je ne les ai vus prendre franchement et spontanément la défense d'un opprimé.

Parlant avec des pratiquants notoires de la religion catholique, ils avaient aux lèvres les mêmes critiques pour l'action révolutionnaire et les mêmes louanges pour la résignation.

Pourtant, un jour, j'apprenais que ces individus recrutaient pour des loges maçonniques.

N'ayant jamais connu de l'activité de ces loges maçonniques, que les communiqués à la presse des résolutions du convent, j'en déduis qu'individuellement, les franc-maçons ne peuvent accomplir aucun geste qui ne soit prévu et autorisé par la doctrine maçonnique.

Et je considère cette doctrine comme centraliste et néfaste au développement de la conscience individuelle, source de régénération humaine.

Il est possible qu'entre eux et de façon occulte, les franc-maçons pratiquent la solidarité ; mais les anarchistes ne se distinguent-ils pas du reste des humains, par la revendication courageuse et spontanée de leur solidarité avec tous les opprimés, de quelque doctrine qu'ils se réclament ?

L'Anarchiste n'est-il pas un individu ne rendant compte qu'à sa conscience de ses gestes n'engageant que lui ?

Loin de moi l'idée d'interdire à qui que ce soit de militer où il lui plaît et comme il lui plaît, mais je me crois libre de comparer ce qui me paraît anarchiste et ce qui ne me paraît pas pouvoir l'être ; pour la défense même de ma liberté individuelle comme pour la défense des « droits de l'homme et du citoyen ».

H.-R. CUCUEL.

L'Insurgé - Première Année - N° 29 - Samedi 21 Novembre 1925

F. M. ET ANARCHIE

La F. M., en tant qu'institution, pourrait-elle se réclamer de l'Anarchie ? — Théoriquement, peut-être, car la F. M., ne devrait pas être une secte politique, mais une secte philosophique. D'autre part, les grades maçonniques devraient être indépendants les uns des autres et les méfaits d'une structure hiérarchisée seraient ainsi évités.

*
* *

La mentalité de la généralité des F. M. se rapproche-t-elle de celle de la généralité des anarchistes ? — Sans doute non. Les F. M. sont de petits bourgeois à l'esprit libéral. Ils incarnent le type du « démocrate ». Ils ont confiance dans de bonnes lois appliquées par un bon gouvernement. Ils sont patriotes et pacifistes en même temps. Presque tous font une politique radicale ou socialiste.

Mais leur devise est : « Liberté. Egalité. Fraternité ». Ils se prononcent contre toutes les dictatures et sont pour l'expression de toute pensée individuelle. Ils pratiquent entre eux une forte solidarité.

*
* *

Un F. M. peut-il être anarchiste ? Il est fort difficile de répondre. Un membre des loges n'est pas forcé de penser et d'agir comme ses condisciples. Les constitutions écrites des ordres maçonniques, comme les constitutions orales anarchistes, renferment le principe de la liberté individuelle.

S'il est stipulé qu'un maçon doit obéissance aux lois de son pays, il est également stipulé qu'il ne relève que de sa conscience.

Et lorsqu'en lui, lois « écrites » et lois « non écrites » entrent en conflit, il reste son propre juge et ses « frères » restent également juges de leur conduite envers lui. Je ne sais si une solution est constitutionnellement prévue pour ce cas.

*
* *

Est-elle un brevet d'anarchisme, la fréquentation d'un milieu dans lequel officiers, gendarmes, policiers, hommes politiques, journalistes, avocats, juges, préfets, ministres, géôliers, gabelous, capitalistes, etc..., doivent être traités en toute fraternité et doivent vous traiter de même ?

Est-il un brevet d'anarchisme l'accomplissement de rites dans les réunions ?

Ces objections paraissent d'importance, car elles touchent un point sensible chez beaucoup d'anars : la sentimentalité.

La discrimination entre les fonctions et les hommes, entre le mécanisme des rites et leur symbolisme est un argument de peu de valeur. Il en faudrait d'autres.

La formule théorique lapidaire de la F. M. est : « Liberté, Egalité, Fraternité ». C'est la même que celle adoptée par beaucoup d'anarchistes. Or, ces anars l'appliquent en esprit à tous les hommes quels qu'ils soient. Ils aspirent à supprimer les fonctions mauvaises et non les hommes. Ils propagent, près de tous individus, leur manière de concevoir et cherchent à les influencer. Un F. M. peut donc transposer le même raisonnement, la même conduite, le même désir dans son milieu et essayer de démontrer à son « frère » officier le rôle peu maçonnique qu'il remplit et l'inciter à y renoncer. Celui-ci, d'ailleurs, devra écouter bien sagement le raisonnement de son « frère » l'anarchiste et pourra y répondre.

*
* *

La F. M. est statutairement, une assemblée philosophique d'hommes libres qui recherchent la vérité, qui travaillent à leur perfectionnement, qui œuvrent pour l'amélioration morale et matérielle de l'humanité.

Qu'auraient à répondre la plupart des anarchistes à cette définition ?

*
* *

Un anarchiste a-t-il intérêt à être F. M. ? — Hé ! Hé ! je n'oserais dire non. La F. M. est la fraction la plus libérale du Tiers-Etat et non la moins intéressante. Beaucoup de F. M. sont des esprits réfléchis, avertis et avides de connaissances. Un anarchiste peut s'y faire écouter et comprendre à l'instar d'un ministre. Il faut y glaner des enseignements originaux et y gagner un esprit plus positif.

Néanmoins, dans ce milieu, les anarchistes sentimentaux se trouveraient plutôt mal à l'aise et les anars positifs n'éprouvent pas le besoin d'y pénétrer.

*
* *

L'étiquette de F. M., pas plus que celle d'anarchiste, n'est un critérium suffisant pour juger, — car le F. M. est libre dans la F. M., comme l'anarchiste dans l'Anarchie.

Et certains points théoriques sont communs entre les deux mouvements, et certaines actions de l'un peuvent être épaulées par l'autre.

Donc, *a priori*, que F. M. et anarchistes ne se honnissent comme tels. Au-dessus des étiquettes, qu'ils attendent aux actes pour se juger. Et mieux, qu'ils se frappent lorsqu'ils sont en lutte personnelle, directe, active, qu'ils se donnent la main lorsqu'ils parcourent le même sentier dans la même direction.

« Liberté et pain cuit »

L'Insurgé - Première Année - N° 32 - Samedi 12 Décembre 1925

POUR OU CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

Il y a bien des excuses — camarade — a n'avoir pas d'opinion précise à certains moments de la vie. Il y a même des raisons parfois de ne pas prendre ostensiblement la défense d'un opprimé et R. Odin, qui est anarchiste bon teint, vous dirait peut-être que ces opprimés après tout... ne rêvent eux-mêmes que d'oppression. Pourtant, je ne veux pas vous faire un plaidoyer pour des idées que je ne prétends nullement défendre, n'étant pas miennes. Je veux simplement vous faire remarquer que tout en n'étant responsable que devant sa conscience des actes n'engageant que soi, on peut très bien ne pas éprouver le besoin — dans certains cas — de prendre parti, sans pour cela être en désaccord avec l'idéal anarchiste.

Vous considérez la Franc-Maçonnerie en ennemie parce que vous avez rencontré des Francs-Maçons qui vous ont paru mal agir et que vous avez déduit de ces leçons d'agir, qu'elles provenaient d'un centralisme autoritaire au point d'enlever aux Francs-Maçons la liberté de prendre parti. Permettez-moi de vous dire que vos déductions ne peuvent reposer que sur une documentation puisée à des sources peu sérieuses. Je ne vois guère que les journaux amusants tels que le *Pèlerin* pour avancer de telles absurdités. Ignorez-vous qu'il existe quantité d'hommes de parti dans la Maçonnerie, que par conséquent ces hommes sont bien obligés de prendre franchement parti et que cela n'a aucune importance (même lorsque les partis sont opposés), dès l'instant que leur responsabilité seule est engagée.

Je n'ai pas qualité pour faire ici l'apologie de la Franc-Maçonnerie, pour laquelle je n'ai que de la sympathie, je ne tiens pas même à faire partager cette sympathie à tous. Je désirerais seulement que la lumière soit faite sur les insinuations réactionnaires de tous ordres qui prétendent exciter la classe ouvrière contre les Francs-Maçons, comme elles le font, d'ailleurs, contre les Allemands, Juifs, etc.

Jusqu'à preuve du contraire, la Maçonnerie est une force plutôt utile qu'hostile à la classe ouvrière ; tout ce qui tend à les opposer est donc œuvre contre-révolutionnaire car il divise, en tous cas, les forces ouvrières et, de ce fait, les réduit à l'impuissance.

VÉRITAS.

L'Insurgé - Première Année - N° 32 - Samedi 12 Décembre 1925

OUI ! DISCUTONS EN...

Un copain a entamé dans *l'Insurgé* une discussion, au sujet de la Franc-Maçonnerie, avec derrière la tête cette idée préconçue, que délibérément, l'on critiquait les francs-maçons sans trop savoir ce que l'on pouvait leur reprocher. Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, nous allons essayer de chercher ce qui peut empêcher un anarchiste d'adhérer à cette institution nettement bourgeoise.

Nous savons déjà que pour être admis frère, il faut être présenté par deux parrains, puis, comparaître devant un aréopage qui vous pose quelques questions précises. Selon votre réponse, vous êtes admis ou renvoyé à d'autres occupations.

Et c'est tout ? me direz-vous. Non ! et réfléchissez un instant. Il est de notoriété publique que dans la Franc-Maçonnerie, toutes les classes sociales sont représentées — des ouvriers manuels ou intellectuels, des patrons, des commerçants, des banquiers, des députés, des sénateurs, peut-être des présidents de la République et comme inévitable équilibre, il y a certainement aussi des officiers, des gendarmes, des policiers, et des gardiens de prison : toute la confrérie des gens qui acceptent ou qui imposent l'autorité, l'autorité que combattent les anarchistes.

Par conséquent, n'est-il pas du devoir d'un anarchiste de critiquer la Franc-Maçonnerie et peut-il décemment entrer dans l'antre maçonnique ?

La Franc-Maçonnerie tout en ne poursuivant pas le même but que les religions, est tout de même comme celles-ci un des meilleurs soutiens de l'Etat.

D'ailleurs, comment concilier les inconciliables ? Les anarchistes veulent la liberté intégrale sans laquelle l'individu ne peut s'épanouir. Est-ce que les Francs-maçons, qui reconnaissent les lois, peuvent nous suivre sur ce terrain ? Est-ce qu'ils peuvent s'attaquer aux formes de cette autorité néfaste qui ont noms : famille, capital, armée ? Poser la question, c'est la résoudre.

Supposons un instant que l'un de nous devenu franc-maçon ait eu à souffrir des sévices de l'administration pénitentiaire, après avoir encouru les foudres de dame Thémis à cause de sa propagande ; le voyez-vous escaladant la tribune d'une loge, pour faire le procès de celle-ci et de celle-là, non ! ça dépasse l'imagination. Pourra-t-il vitupérer contre l'Armée, parce que, par l'intermédiaire de son caporal et de toute la sacrée voie hiérarchique, un conseil de guerre l'aura condamné à aller sous le soleil d'Afrique, méditer de la discipline qui fait la force des années. Enfin, pourra-t-il ne pas trouver parfaite la famille, cellule de notre admirable société, et, comment abordera-t-il la question délicate du capital en pareille compagnie ?

L'anarchiste qui chez les francs-maçons serait assez téméraire pour s'attaquer à ces divers fléaux de l'humanité souffrante, se verrait offrir gratuitement une camisole de force et un billet d'aller pour Charenton.

J. BUCCO.

L'Insurgé - Première Année - N° 32 - Samedi 12 Décembre 1925

L'ANARCHIE ET LE MAÇONNISME

Tous les journaux, même les bien-pensants, maçonniquement parlant, communiquent à leurs lecteurs la déclaration du sieur Lafferre, Maître-Maçon. Elle édifiera sur l'esprit anti-dogmatique de la Franc-Maçonnerie.

L'assemblée générale du Grand-Orient a d'abord procédé à l'élection du tiers des membres du Conseil de l'« Ordre ». À l'ouverture des travaux, le président a donné la parole à M. Lafferre, lequel, au nom du dit conseil, a fait la déclaration suivante :

« L'obligation de la défense nationale ne peut être mise en question.

» Le refus de prendre les armes contre l'invasion, la provocation à la désobéissance aux lois militaires, la grève de l'armée active et des réserves, préconisée comme une réponse à l'appel de la « Patrie en danger » sont incompatibles avec le devoir civique.

» Les appels à la violence, les procédés anarchiques de l'action directe, recommandés par certains révolutionnaires sont, dans les Etats dont la Constitution garantit les « droits de l'homme et du citoyen », contraire à l'ordre légal, et compromettent la cause de la paix qu'ils prétendent servir.

» Le Grand Orient de France ne saurait s'y associer à aucun degré. »

Voilà qui est net.

La Franc-Maçonnerie est défendue, avec ardeur, par certains camarades. C'est, disent-ils, un milieu essentiellement ouvert à toute discussion, où les idées exposées, quelles qu'elles soient, sont discutées sans parti-pris.

Mais, après la lecture de la déclaration du Maître-Maçon, tous ceux qui réfléchissent conclueront que sont rejetées *a priori* les idées attaquant la Patrie ; que sont rejetées également les appels à la violence, les procédés anarchiques, etc.

Le Conseil de l'« Ordre » en a décrété ainsi, les Francs-Maçons n'ont qu'à s'incliner, si anarchistes soient-ils, ou à se démettre.

On est bien loin de l'institution essentiellement tolérante, ouverte à la libre discussion, dégagée de toutes affirmations dogmatiques que nous faisions entrevoir les anarchistes francs-maçons. On y a extirpé l'entité Dieu (et comment), mais on a pris soin d'y substituer l'entité Patrie, affirmation tout aussi dogmatique.

La Franc-Maçonnerie rejette toutes les théories établissant la négation de l'idée de Patrie, et cela *a priori* (sans vouloir les examiner) ; je conclurai donc, comme l'ami Paraf-Javal, que cette institution est une institution d'abrutis (sa définition).

Qu'en pensent les anarchistes francs-maçons ? Vont-ils, ainsi que le veut le conseil de l'« Ordre », pour l'« ordre » devenir patriotes. Vont-ils faire abnégation de l'action directe.

Le Patriotisme... est un héritage, ne le laissez ni contester, ni compromettre. Le Conseil de l'Ordre vous y invite. Pas de désordre dans vos rangs.

Henri RICHARD.

l'anarchie - Première Année - N° 25 - Jeudi 28 Septembre 1905

ENTRETIENS ANARCHISTES¹

La Franc-Maçonnerie

Hier, un ami me critiquait la conduite de certains camarades anti-syndicalistes, anti-coopérateurs et qui, malgré cela, sont francs-maçons. Je pense, en effet, qu'il y a là un certain illogisme.

— Cela peut dépendre, en certains cas, de ce que je t'ai expliqué l'autre jour ? Il n'y a pas d'inconvénients pour les anarchistes à s'introduire dans les milieux d'inconscients, mais à la condition expresse d'y rester « soi-même », et par conséquent de les combattre activement. Si des camarades entrent dans la franc-maçonnerie pour y faire de la besogne maçonnique, cela n'est pas plus intéressant évidemment que l'entrée de camarades dans les syndicats pour y faire de la besogne syndicaliste.

En effet il est facile à démontrer que la maçonnerie est une organisation autoritaire, imbue des plus sots préjugés (loi, patrie, autorité, propriété, etc.) De plus elle a une forme religieuse et comporte des rites, cérémonies symboliques, etc. Tout cela est loin d'être anarchiste et il faut avoir une volonté bien forte et une grande énergie pour pouvoir y faire de la propagande. Néanmoins il est utile, en cet endroit comme en tout autre, que nos idées soient représentées, démontrant ainsi leur existence d'une façon permanente et universelle.

— Je me souviens avoir causé à notre ami Barbato. Il prétendait que la franc-maçonnerie tiède ou réactionnaire dans certains pays, pouvait revêtir dans d'autre un caractère révolu-

1 Voir l'*anarchie* n° 22, 26, 27, 28, 29.

tionnaire. Il me citait à l'appui des faits historiques provoqués par elle. En France : la révolution de 1789, le carbonarisme, la Commune, l'affaire Dreyfus, etc., et un rôle analogue joué en Espagne, en Italie. Il concluait en me disant que ce serait là, une force puissante au service des révolutionnaires tout au moins, termina-t-il, pouvons nous y trouver dès maintenant des points d'appui pour notre défense économique.

— Mon ami, cet excellent Barbato est un bon camarade, mais combien peu clairvoyant. Il est demeuré le vieux révolutionnaire quarante-huitard rêvant toujours d'émeutes, de barricades, de sociétés secrètes, de conspirations, etc. Il ne veut pas comprendre que les nombreuses révolutions ont échoué parce qu'elles étaient faites inconsciemment et que si nous voulons réussir, il est temps, selon la pittoresque expression, de dépouiller et « le vieil homme » qui est en nous.

Pas de résultat intéressant à attendre d'inconscients. Et Barbato ne parle que d'animer le « peuple » de pousser les « masses » à leur libération d'un seul coup, sur la seule influence d'un verbe embrasé. C'est regrettable, il est très énergique et pourrait faire du travail.

Quant à l'appui économique tiré de la maçonnerie c'est une question purement individuelle, elle ne peut en aucun cas justifier cette organisation.

Je crois que nous avons examiné tour à tour toutes les formes d'organisation proposées aux anarchistes. Nous n'en avons accepté aucune, car toutes pêchent par la même forme autoritaire.

Au fond, c'est toujours le même esprit qui pousse certains camarades vers cette manie de groupes, de fédérations, etc. C'est qu'ils sont imparfaitement dépouillés du caractère socialiste.

Ils sont comme les socialistes partisans des syndicats et des coopératives. Ils se coudoient et s'entendent avec eux sur bien des points. C'est ce qui explique leur conception du mouvement anar-

chiste. Ils le voudraient enrégimenté, assagi, avec une tête et une queue, des comités et des sous-comités, des délégués et des cotisations. En un mot, une armée marchant et agissant sous une direction uniforme.

Au contraire, nous respectons tous les tempéraments, toutes les initiatives individuelles. Nous prétendons que c'est de la différenciation dans la manière de concevoir et d'agir, que doit sortir le maximum d'efforts et de résultats.

Nous en avons assez des chefs dogmatiques et des pontifes indispensables. A leur place, nous élevons l'individu conscient et libéré.

Mais, mon vieux, je m'aperçois que nous sommes bien loin de la franc-maçonnerie ! Un de ces jours, nous causerons sur l'individualisme ainsi que nous l'avions déjà décidé. Nous essaierons de le dégager des incohérences dont on l'entoure et de formuler notre conception.

André LORULOT.

l'anarchie - Première Année - N° 30 - Jeudi 2 Novembre 1905

TRIANGLE ET SYNDICALISME

Qui l'aurait cru, me disait un fervent syndicaliste, il paraît qu'un grand nombre de secrétaires d'organisations syndicales font partie de la Franc-maçonnerie ? Quelle formidable dose de naïveté et d'inconscience, il faut avoir pour s'esclaffer et paraître infiniment surpris devant la banalité de ce fait. Peut-il se trouver encore des « conscients » qui s'indignent à la seule pensée que certains fonctionnaires syndicaux cherchent à élargir le cercle de leur visée et de leur ambition ?

Comment qualifier ces secrétaires de syndicats qui se ruent, telle une meute d'affamés, vers les officines de mouchardage que sont les loges maçonniques ; quelles sont donc les raisons qui les déterminent à solliciter humblement d'être admis à faire partie de la confrérie des frères trois points ? N'est il pas plaisant de voir ces farouches révolutionnaires pousser l'idolâtrie et la dévotion au point de s'agenouiller pieusement devant son excellence le grand architecte de l'univers.

On relève parmi les syndicalistes chevaliers du compas, des notabilités très importantes du Comité Confédéral. Ces messieurs peuvent ils objecter qu'ils y pénètrent pour y faire de « l'action directe » et du sabotage. Ou bien veulent-ils tout simplement, par une savante opération commerciale, étendre la vente du papier à cigarette confédéral à la franc-maçonnerie !

N'est-il pas plaisant de voir ces apôtres côtoyer et fraterniser avec les pires ennemis des travailleurs. La majeure partie de la clique maçonnique est composée d'avocats, d'officiers, de magistrats, de parlementaires, de fonctionnaires, d'entrepreneurs et de rentiers, bref tous les plus beaux spécimens de jouissance crapuleuse et de parasitisme.

Il serait utile de connaître les causes qui ont poussé ces fonctionnaires syndicaux à pénétrer dans cette répugnante citadelle de la bourgeoisie. Je sais bien sûr que nous aurions rapidement l'explication de certains faits scandaleux qui per-

sistent à rester pour nous des énigmes indéchiffrables. Faut-il que ces pauvres travailleurs « conscients » possèdent une rude couche de veulerie et d'aveuglement pour ne pas voir clair dans le jeu de ces jouisseurs et de ces arrivistes, et comprendre enfin que se donner des maîtres, fussent des camarades, est tout simplement s'exposer à être dupés, roulés et tondus.

Candidat syndicaliste, — Syndicaliste franc maçon, voilà les plus belles et les plus répugnantes incarnations du cabotinage et de l'arrivisme moderne.

Marceau RIMBAULT.

l'anarchie - Quatrième Année - N° 167 - Jeudi 18 Juin 1908

ANARCHISME ET FRANC-MAÇONNERIE

Ayant eu la curiosité d'assister à la Bevilloise à la conférence que donnait Sébastien Faure, pour défendre la franc-maçonnerie, j'ai pu constater combien son argumentation avait été piteuse. L'orateur en fut réduit à nous donner comme preuves irréfutables de l'utilité de la maçonnerie les définitions tirées des dictionnaires Larousse et Lachâtre ; « F. M. : philanthropie, liberté de conscience, large tolérance, aide mutuelle, éducation, etc. » C'était merveilleux !

Je conseille à Faure de consulter de nouveau ses dictionnaires et d'y lire les définitions de la République, de la Patrie, du suffrage universel, de la religion catholique etc. Je serai curieux de savoir s'il trouvera ces définitions — si épatantes soient-elles — assez probantes pour justifier l'existence de telles institutions.

Ensuite, il lut des déclarations du Grand Orient et des extraits des statuts maçonniques. C'était presque aussi beau que la Déclaration des Droits de l'Homme... La devise de la maçonnerie est « Liberté, égalité, fraternité » ; comme celle de la République... Peu m'importent ces beaux boniments, ce qui m'intéresse c'est la façon dont les maçons réalisent leurs maximes.

Que répondrait l'ineffable Sébastien à un prêtre qui viendrait lui lire une belle page de l'Évangile ? « Aimez vous les uns les autres. Renoncez aux richesses de la terre, etc ». Ces déclarations valent bien celles du Grand Orient, pourtant !

Puis ce fut le tour de la grande Révolution préparée par la maçonnerie ! Et l'énumération des grands hommes qui furent des « frères » : Volney, Babeuf, Desmoulins, etc. Pourquoi Sébastien n'a-t-il pas parlé aussi de Lafferre, de Peigné, de Viviani ???

Si la franc-maçonnerie a put faire autre fois quelque besogne utile, cela n'empêche qu'elle soit devenue un ramassis d'arrivistes, de mouchards, d'exploiteurs et de gouvernants. On

peut dire qu'elle était belle sous la révolution, comme on dit que la république était belle sous l'Empire !

Allons frère Sébastien, pour avoir été réduit à employer des arguments aussi misérables, aussi ridicules, il faut vraiment que ta maçonnerie ne soit guère défendable ! Et ta prétendue défense de cette institution, loin de nous convaincre, ne peut que nous inciter à redoubler d'efforts contre elle.

Pierre LONGE.

l'anarchie - Septième Année - N° 316 - Jeudi 27 Avril 1911

LA CLIQUE MAÇONNIQUE

Je connais un bon bougre qui n'est pas riche — comme tant d'autres — et qui fréquemment se contente pour déjeuner de deux ronds de frites que lui débite dans un cornet de journal un quelconque commerçant. Les frites sont pour l'estomac et le journal pour le cerveau. Mon ami peut ainsi se livrer à des études éclectiques et variées.

C'est ainsi que l'autre jour il m'apporta une feuille du *bulletin maçonnique*, maculée de graisse et émaillée de signes bizarres
∴ ∴

Cette feuille racontait que la Loge des *frères Unis Indivisibles* (Voyez de Moltkel) avait organisé une batterie de deuil à la mémoire du frère Chauvière récemment décédé. Entre politiciens, c'est une politesse élémentaire, mais il faut espérer qu'il se trouvera bien un autre frère pour le remplacer à la Chambre.

Ensuite j'apprenais que *l'Avenir* avait de son côté fait une batterie de deuil en l'honneur... du regretté frère Edouard VII. Merde ! On n'est pas difficile là dedans. Et pourtant il paraît que ces milieux avancés sont le refuge d'un tas de révolutionnaires... Je n'y comprends plus rien !

Mais mon étonnement ne faisait que commencer.

Le 15 juin, à *l'Avant garde maçonnique*. Batterie d'allégresse en l'honneur de notre f .:., Melin, nommé Commissaire de police.

La loge « *La parfaite solidarité* » a reçu l'inscription d'un nouveau frère, Doron, gardien de la paix, 31, rue du petit musc. Et une autre loge accueille le f .: gardien de la paix, 35, rue de l'Orillon.

Voilà donc des tas de flics qui vont faire des grimaces à côté des révolutionnaires et autres libre farceurs. Tous ces guignols se tapent sur le ventre en faisant leurs petites singeries... et ça s'appelle *la Parfaite Solidarité* ! Pas dégoûtés, les frangins !

Il est vrai que pendant ce temps, le f .: Sébastien Faure fait à la loge *l'Acacia*, une conférence sur la Société future...

Ça ne m'étonne plus que ceux qui pénètrent dans ces jésuitières pour la Cause, la Propagande ou la Révolution, en sortent si souvent avec des mentalités de parfaits policiers. Dis- moi qui tu hantes...

Enfin, c'est leur affaire aux roublards qui sous prétexte de propagande vont chez les calotins rouges mendier quelques fa- veurs et profiter d'un os à ronger. Leurs bassesses n'ont certainement rien d'anarchiste et leur interdisent toute action sé- rieuse. Ce sont de vulgaires arrivistes et de sales pantins et il serait bon de s'en méfier davantage...

FLEUR DE GALE

l'anarchie - Sixième Année - N° 274 - Jeudi 7 Juillet 1910

A BAS LA FRANC-MAÇONNERIE !

La Franc-maçonnerie contemporaine, dont nous allons nous entretenir, n'a aucun rapport avec les corporations de métiers créées, dit-on, par l'empereur romain Numa Pompilius, d'où cette institution se plaît à faire remonter son origine et à l'appuyer sur des légendes plus ou moins contestables.

Ce que nous dirons, c'est que sa fondation sur les bases desquelles nous la connaissons, est attribuée à un anglais, Elie Ashmole, vers 1646 ; elle se développa dans la Grande-Bretagne, et ne parvint sur le continent qu'en 1721 à Dunkerque, où la première loge fut établie ; la deuxième fut instituée à Paris, en 1725.

D'après ses statuts, elle se donnait pour mission « l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus. » Malgré cela, son rôle prépondérant fut du domaine religieux, social et politique. C'est surtout à ces questions qu'elle a arrêté sa raison d'être, ses attaques et sa vitalité.

Elle a, à ses débuts, trouvé sur sa route une ennemie avouée, la Congrégation ; mais sa supériorité sur cette dernière est aujourd'hui incontestable et sa puissance en fait, comme celle de son antagoniste, un danger social.

D'abord, cette association a de son adversaire toutes les tares, le mysticisme et la morgue aristocratique pour tout ce qui se refuse à se courber sous son autorité. C'est une puissance politique qui ne veut rien abandonner de ses victoires ; son rêve est, comme celui de Rome, régner en maîtresse sur le monde.

La Franc-maçonnerie connaît trop l'influence exercée sur le peuple par le clergé, pour abandonner les moyens qui pénètrent si bien les masses ; son action doit être infinie ; toutes les énergies doivent lui appartenir : cette affirmation nous est fournie par une lumière, le F. Beauquier², dont une proposition fut ainsi conçue : « La Franc-maçonnerie devrait organiser un vaste réseau qui embrassât tout le peuple, à l'instar de ce que fait le clergé... elle

2 Monde Maçonnique, Avril 1880, p. 502.

devrait élaborer dans les Loges la morale indépendante, et devenir telle que les maçons soient, en quelque sorte, les *Prêtres* de la religion de l'humanité ». C'est donc par ses doctrines qu'elle entend dompter les nervosités ; maintenir les longues inerties ; sa puissance occulte sera la nouvelle religion qui a, comme le catholicisme, son Organisation hiérarchique, sa Constitution, ses Temples, ses Chapitres, ses Conseils, son Grand-Collège des rites, qui délivre des Lettres capitulaires, des Patentes Constitutionnelles ; qui a ses fêtes périodiques et sa foi « vérités maçonniques », etc.

Ses Loges ne sont-elles pas des paroisses où les Vénérables font *respecter* toute la liturgie des articles, des statuts et règlements généraux ?

N'offrent-elles pas à leurs adeptes des « pièces d'architecture » que jaloueraient les membres d'un clergé le plus ultramontain ?

N'est-elle pas une religion aussi bouffonne que toutes les autres, cette maçonnerie qui, sous le couvert d'un « symbolisme rationnel », parodie le grotesque des sectes religieuses théologiques dans une forme emblématique d'un ridicule aussi outré, et qui après avoir écarté certains cotés surannés, a élaboré et sanctionné dans le rituel nouveau les sacrements du baptême, de l'adolescence, du mariage, de la mort en osant se réclamer de la Vérité et de la Science ? Elle ne parle pas le latin, mais une langue verte également incompréhensible des profanes.

Son orthodoxie est conforme aux conciles œcuméniques. Ses pontifes représentés par les membres du Conseil de l'Ordre, se réunissent tous les ans, au mois de septembre, au Temple de la rue Cadet, pour y discuter et y délibérer les sujets complexes sociaux et élaborer les lois qui doivent assurer à nos maîtres la sécurité d'une longue suite de jouissances et de privilèges.

Nous avons trouvé à la Nationale, les bulletins du Grand Orient, qui nous ont donné le compte-rendu des convents, plus ou moins *in extenso*, jusqu'en 1896. A partir de cette date ils de-

viennent introuvables ; c'est avec la complicité gouvernementale que ce genre de favoritisme s'opère : le dépôt légal est évité.

Du reste, depuis quelques années fonctionne une Commission de Propagande qui reçoit du Conseil de l'Ordre « des confidences qui sont de nature à ne pas être publiées dans une Assemblée aussi considérable. »

C'est une religion qui, comme le disait le F. Blatin, au Convent de 1853, en reconnaissant la force grandissante de la maçonnerie, devrait remplacer les superstitions christolâtres par les dogmes du Grand Collège des rites.

La Franc-maçonnerie après avoir renversé et écrasé son irrécyclable rival le cléricisme n'a qu'un but, gouverner par tous les moyens ; elle veut créer des castes nouvelles, élite sociale recrutée dans son sein, parmi son Etat major d'égoïstes et d'ambitieux. Voilà pourquoi son rôle est formidable dans les luttes électorales. Cette aristocratie républicaine « préside au choix de ses adeptes, et elle n'admet que ceux auxquels elle reconnaît les qualités et l'instruction nécessaires pour comprendre et apprécier les vérités maçonniques³. » La classe prolétarienne ne l'intéresse qu'au point de vue de la direction politique ; elle conseille de veiller avec un soin jaloux sur l'éducation des jeunes générations ; elle préconise et institue des patronages laïques, aussi pernicieux pour l'enfant que les patronages paroissiaux, et dirige les groupes de libre-pensée.

« Quoi qu'on fasse, quoi qu'on veuille, dans une association aussi forte que la nôtre il faut nécessairement, pour le bon fonctionnement de cette association, qu'il y ait des généraux et des soldats. »⁴

C'est à dire, qu'il faut des bergers pour exercer une influence constante sur le troupeau.

Le néophyte n'est initié que progressivement aux dignités maçonniques en payant chaque fois des sommes assez fortes qui

3 Grand Loge de France. Instructions à présenter aux candidats.

4 Bulletin du Grand-Orient, 51^o, année, p. 290.

empêchent le vulgaire d'atteindre les hauts sommets ce qui lui permettrait de s'immiscer dans le fonctionnement intime de l'administration du Triangle radieux.

Cette organisation se divise en France, en quatre Obédiences, qui ont les mêmes *mots*, *signes* et *attouchements* qui permettent à leurs adeptes de se reconnaître ; elle affuble ses membres de cordons dignes de figurer parmi les oripeaux de sacristie ; les généraux de ces différents rites se nomment : ici, Grand Maître ou président ; là, Grand-Commandeur ; plus loin, Grand-Conservateur. Ce sont ces grands chefs qui organisent, orientent la vie maçonnique.

Il serait inutile de s'étendre plus longuement sur un sujet où les critiques peuvent abonder à l'infini.

Cette institution n'est, en somme, que l'alliance de toutes les vanités, de toutes les ambitions, de tous les égoïsmes.

Que vont faire dans une société semblable des esprits libres voulant se soustraire à toute sorte d'embrigadement ? Est-ce pour démontrer leur logique, que les anarchistes envahissent les Loges, après avoir fourni les renseignements intimes nécessaires à leur admission ? Peuvent-ils comprendre et parler de liberté, nos camarades qui, de leur propre volonté annihilent la leur en faisant le jeu de cette bourgeoisie oppressive ? C'est après vous être courbés aux momeries imbéciles des diverses réceptions, après avoir accepté l'obligation verbale et écrite suivante : « Je jure d'obéir à la Constitution maçonnique, aux statuts et règlements généraux », en vous soumettant dans toutes vos réunions aux 42 articles de cette Constitution, et aux 275, moins les 5 abrogés, des statuts et règlements généraux, après, dis-je, avoir qualifié de frères les policiers, les magistrats et les officiers, tous ces produits sociaux qui arrêteront, emprisonneront, ou tueront vos camarades, que vous prétendez faire œuvre utile dans une telle sentine. Votre propagande ne gêne ni les généraux, ni les soldats ; les premiers vous écoutent et ne veulent comprendre que leur intérêt, qui est inséparable de l'ordre établi ; les seconds ne vous comprennent pas, ils

viennent là en profiteurs soumis et veules. Un anarchiste n'a rien à faire dans une pareille assemblée, sa propagande s'arrête à la porte des Loges qui sont les antichambres du Palais-Bourbon ; il se trouve envahi par la paresse maçonnique qui détruit en lui la généreuse activité révolutionnaire, la révolte contre cette « puissance » directrice de l'arbitraire gouvernemental et continuatrice de l'oppression capitaliste. Ce n'est pas à son allure scientifique, à ses hypocrites vertus, à sa fausse philanthropie que nous devons nous laisser prendre. N'allons pas chez la Veuve pour lui attacher son masque, crachons lui à la face notre dégoût de l'autorité, des traditions, des préjugés, en un mot de toute la machine sociale. Que nos attaques soient libres de toute compromission pour abattre cette nouvelle « goule » cléricale que l'on nomme la *Franc-maçonnerie*.

CASSIUS.

l'anarchie - Troisième Année - N° 109 - Jeudi 9 Mai 1907

LES JÉSUITES ROUGES

Il ne faudrait pourtant pas nous prendre pour des poires et sous prétexte de réagir contre la folie de l'antisémitisme, aller faire l'apologie de la lucrative association maçonnique.

Certes, ceux qui hurlent contre les Juifs, sont des salauds dangereux ou d'incurables fanatiques. Il est bon, il est indispensable de réagir contre les haines de races, de nationalités, de religions.

On ne peut reprocher à un homme sa patrie ou son culte. Ce n'est nullement par sa volonté qu'il naquit de ce côté du Rhin ou qu'il fut engendré par des parents catholiques ou israélites. Il serait aussi insensé de reprocher de telles choses à un individu que de lui imputer à crime le fait d'être rouquin ou difforme.

L'antisémitisme est donc une survivance de la bestialité et de l'intolérance religieuses. Nous ne pouvons hésiter à le réprouver et à le combattre.

Mais si nous ne combattons pas le Juif en tant que juif, nous ne pouvons davantage fraterniser avec celui qui viendra nous chanter les louanges de sa religion, avec celui qui prétendra qu'il faut accepter ses dogmes, écouter ses prêtres et suivre leurs prescriptions. La religion juive est à combattre ne l'oublions pas, ainsi que toutes les religions. Le rabbin d'Israël doit être considéré comme un adversaire du développement de l'individu, comme un abrutisseur, comme un exploiteur. Il est nécessaire de diriger contre lui la même activité que nous employons contre le prêtre catholique ou le pasteur protestant — ou encore contre le politicien charlatan et... le « vénérable » non moins abrutisseur.

Contre toutes les religions, contre tous les prêtres !

Les violences antisémites sont odieuses. Est-ce une raison pour ne pas s'élever contre le cléricalisme juif, pour ne pas critiquer le troupeau juif et ne pas montrer l'illogisme de ces prolétaires formant des syndicats *juifs*, des groupes *socialistes*

juiifs ? Ne devraient-ils pas se délivrer de cette mentalité religieuse que l'on stigmatise véhémentement chez le calotin ?

Et d'autre part, est-il urgent de quitter les rangs de la volaille chrétienne et apostolique, pour venir se faire tondre par les malins exploiters de l'Eglise rouge ?

La grande habileté des partisans de la maçonnerie a été de créer une équivoque entre l'antisémitisme et l'antimaçonnisme — équivoque permettant de soulever facilement les colères des auditeurs églantinards.

Voilà vingt ans que l'on proclame la faillite du Christianisme, la fin des religions, la mort des Dieux. Cela n'empêche nullement les bateleurs de l'anticléricalisme d'être toujours prêts à agiter la menace de la réaction religieuse et de montrer partout la main de Rome et du Sacré-Cœur.

Ça prend encore. Et ça rapporte toujours.

*

* *

Qu'est-ce que la maçonnerie ? Une religion ? Une secte gouvernementale ?

S'il s'agit d'une religion, nous devons lutter contre elle, au même titre que contre tous les cultes. Elle ne peut qu'entraver l'essor de la pensée et l'émancipation humaine.

S'il s'agit d'une secte favorisant les entreprises parasitaires et oppressives de ses membres, nous devons également la combattre. Puisqu'elle s'oppose à notre vie, puisqu'elle sanctionne l'exploitation et la tyrannie, nous ne pouvons — hommes libres et révoltés — composer avec elle.

Que répondent les frères trois-points ?

« Les loges sont une merveilleuse école de libre examen, de discussion large. Toutes les idées sont admises et controversées. Les frères maçons poursuivent également la réalisation d'une fra-

ternité étroite, d'une solidarité effective. Fraternité et pensée libre, voilà la devise maçonnique. »

Et ce sont des anarchistes — et non des moindres — qui parlent ainsi.

Evidemment la franc-maçonnerie réalise une solidarité assez grande entre ses membres. C'est le syndicat des arrivistes sans scrupules et sans convictions. Elle rassemble et utilise les canailles les plus diverses, les plus éhontées, les plus viles. Le fonctionnaire rampant y voisine avec le flic, avec le courtier électoral, avec le député, avec le galonné, avec le magistrat. Parfois même avec le curé ou le rabbin, qui ne dédaignent pas toujours les profits de cette association.

Tous ces gens-là s'appuient, se favorisent ? Peut-être. Ils sont pressés de jouir, d'exploiter, d'arrondir leurs ventres, d'accumuler des capitaux, de pressurer la masse. En satisfaisant l'égoïsme de ses créatures, la maçonnerie envahit tout, gouverne tout, pourrit tout.

Que les timorés se courbent devant une telle puissance ou que les malins songent à en bénéficier, peu nous importe. Nous ne sommes ni des laquais tremblants, ni des profiteurs ambitieux et il nous plaît de dire toute notre pensée, sans réticences.

Eh bien, elle est belle la fraternité maçonnique dont vous nous parliez l'autre soir, frère Sébastien Faure !

Comment pouvez-vous, vous anarchiste, vous proclamer le frère de ces gens-là ? Le frère du général Peigné, le frère des mouchards, des exploiters, des gredins que vous côtoyez avec des sourires et des grimaces ?

De deux choses l'une : ou bien la solidarité maçonnique est réelle et sérieuse. Ou bien elle ne l'est pas.

Dans le premier cas, vous êtes le prisonnier de ces gredins et de ces casseroles. Et si vous n'êtes pas le complice de leurs actes, si vous ne les approuvez pas, si vous ne leur prêtez pas votre appui, il est certain tout au moins que vous ne vous insurgez pas contre eux. Dans le second cas, si vous gardez votre autonomie et

si vous pouvez vous refuser à la fraternité maçonnique lorsqu'elle vous parut trop répugnante, dans ce second cas votre seul argument en faveur de la maçonnerie tombe de lui-même.

Et puisque vous vantez avec des accents émus, la beauté des effusions maçonniques et l'indissolubilité de vos liens fraternels, c'est la première hypothèse qui est la bonne !

Drôle de situation pour un anarchiste !

Qu'allez vous donc faire là dedans, Messieurs les socialos, les syndicalistes, les anarchistes ? Dans quel but ces grimaces, ces courbettes, ces concessions ?

C'est pour l'amour de l'humanité ? C'est par affection intense pour votre prochain que vous devenez les ardents, les dévoués fils de la Veuve ?

C'est pour y discuter librement que vous allez dans les loges ?

Farceurs !

Vous pourriez discuter ailleurs. La terre est vaste et partout les hommes attendent nos critiques, nos paroles de révolte et de libération.

Vous pourriez réaliser ailleurs une solidarité moins mensongère que celle de ces guignols. La solidarité humaine, la camaraderie consciente ne serait elle préférable à cette cohésion hypocrite de fauves lancés à la curée ?

Allons donc ! Vos explications sont mauvaises et piteuses. Les sincères qui s'égarèrent parmi vous, ont quitté votre bande d'aigrefins. Et ceux qui y sont demeurés, ont abandonné leurs idées, ont modéré leurs élans et assagi leur propagande. Comment expliquer ce revirement, sinon par la bienfaisante influence de la grâce maçonnique ? La manne tombe : sinécures, décorations, subventions...

C'est pour la Cause !

Agitez l'épouvantail de la calotte noire, Messieurs les jésuites rouges. Vous tromperez sans doute les imbéciles qui acceptent vos boniments, les gogos qui font votre force et qui

vous engraisent, le bétail républicain, socialiste, syndicaliste, libertaire qui sue votre fortune et qui applaudit vos culbutes.

Vous tromperez peut-être les imbéciles ; vous ne tromperez pas l'anarchiste et vous ne l'empêcherez pas de vous confondre avec tous les embrigadeurs, avec tous les despotes menteurs et féroces.

Ne soyons pas dupes de la clique maçonnique ; contre ses dogmes, ses dirigeants et son esclavage, luttons de la même façon que contre les tyrannies de toutes les couleurs, auxquelles donne naissance cette chose inépuisable qui s'appelle : la bêtise humaine.

André LORULOT.

l'anarchie - Septième Année - N° 315 - Jeudi 20 Avril 1911